

Compétition M14 CMP/AB

Saison 2016 / 2017

Suite aux retours des clubs à l'issue de la saison dernière (disparité des niveaux, distances entre clubs, niveau minimes non homogène en benjamins, doublons , ...), au nouveau plan d'action fédéral et à l'engagement de notre partenaire Groupama, nous avons été amenés à améliorer l'organisation de la compétition M14, dans notre comité.

La compétition M14 en conformité avec les obligations fédérales, sera donc organisée de la façon suivante pour la saison 2016-2017 :

2 niveaux de pratique sont proposés aux clubs :

Un **niveau fédéral**, où l'objectif sportif est de se qualifier pour les journées finales du Challenge Fédéral sur notre secteur. Ce challenge est appelé **Challenge Fédéral**.

Un **niveau territorial**, où l'objectif sportif est de se qualifier pour la journée finale Groupama. Ce challenge est appelé **Trophée Groupama Rugby**, en association avec notre partenaire historique.

Les clubs sont libres de s'engager dans le niveau de leur choix (fédéral ou territorial).

Pour des raisons d'organisations et d'équité sportive il est fixé les règles suivantes :

- Les clubs ayant 2 équipes M14 (M14 et M13) s'engagent obligatoirement en niveau fédéral.
- Les clubs ayant 1 équipe M14 s'engagent dans le niveau de leur choix (Fédéral ou Groupama)
- Le passage d'un club du niveau territorial au niveau fédéral à l'issue de la phase 1, ne sera pas admis, le niveau d'engagement de départ est donc important.
- Les clubs ayant 1 seule équipe M14 engagés en niveau Fédéral, seront reversés en Challenge Groupama en Janvier si ils ne se qualifient pas au plus haut niveau fédéral.

Ce document vous présente l'organisation pour chaque niveau de pratique et précise quelques points de règlement spécifiques à cette organisation.

CHALLENGE FEDERAL

Il est composé de **3 phases** de qualification pour déterminer les clubs qui participeront à la journée finale.

- Une phase 1 territoriale CMP/AB de brassage (3 dates de novembre à décembre)
- Une phase 2 territoriale CMP/AB qualificative par sous-niveau A1 et A2 (3 dates de janvier à mars)
- Une phase 3 secteur Grand-Sud qualificative par sous-niveau A1+/A1- et A2 (2 dates d'avril à mai)
- Une journée finale Challenge Fédéral secteur « Ouest » le 11 et 12 juin

A l'issue de chaque phase, les clubs sont classés et répartis en sous-niveau. Seuls les clubs du haut du classement pourront accéder à la phase Grand-Sud et prétendre à une qualification pour la journée finale « Ouest ».

Pour des raisons d'organisation, **les équipes M12 ne suivent pas les M14** dans ce challenge.

Les oppositions ne concernent donc que la catégorie M14. Les 2 équipes d'un même club se déplacent ensemble.

La compétition est organisée en 2 niveaux :

- **Niveau A** : équipes composées de joueurs de 2ème année ou de joueurs de 1ère et 2ème année mélangés (équipes mixtes)
- **Niveau A 1ere** : équipes composées principalement de joueurs de 1ère année, avec une tolérance pour quelques joueurs de 2ème année n'ayant pas le niveau A.
 - Les clubs qui font jouer des joueurs de 2ème année devront prévenir au préalable leurs adversaires.
 - Si au cours d'un plateau, la présence de ces joueurs pose un problème de sécurité, le chef de plateau ou l'arbitre de la rencontre pourra demander leur remplacement.

Pour la phase 1, 2 poules ont été constituées, 1 poule avec 9 équipes et 1 poule avec 30 équipes.

Les 9 équipes de la poule 1 seront automatiquement qualifiées en niveau A1, quel que soient leurs résultats sur la phase 1, sauf demande contraire de leur part. Les 6 meilleures équipes de la poule 2, en fonction des résultats des M14, seront qualifiées en A1 (15 meilleures équipes). Ces 15 équipes se rencontreront en Phase 2 pour déterminer les équipes qualifiées pour la Phase 3 au niveau Grand-Sud

A l'issue de la phase 1 les équipes de la poule 2 classées au-delà de la 6^{ème} place seront :

- soit regroupées en niveau A2 (club avec 2 équipes) pour les phases 2 et 3.
- soit reversées en Trophée Groupama Rugby (club avec 1 seule équipe) dès la phase 2 cela afin de limiter les dépenses de transport et de donner un intérêt sportif à la suite de leur compétition

En l'issue des 3 phases, les clubs non qualifiés pour la finale « Ouest » se verront proposées des oppositions au niveau territorial CMP/AB.

Les journées finales du Challenge Fédéral, où seront invitées les 6 meilleures équipes Grand-Sud, auront lieu les 17 et 18 juin à La Roche sur Yon (85)

TROPHEE GROUPAMA RUGBY

Il est composé de **2 phases** de qualification pour déterminer les clubs qui participeront à la journée finale.

- Une **phase 1 par secteur de brassage** (3 dates de novembre à décembre)
- Une **phase 2 et 3 par secteur qualificative** par sous-niveau niveau 1 et 2 (5 dates de janvier à avril)
- Une **journée finale Trophée Groupama Rugby** le dimanche 14 mai.

La compétition est organisée sur 1 seul niveau :

- **Niveau B** : équipes composées de joueurs de 2ème et 1ère année mélangés (équipes mixtes)

Les 4 secteurs « Groupama » sont :

- Le secteur 09/31
- Le secteur « Ex Pays d'Oc » (12/46/48/81/82)
- Le secteur Armagnac-Bigorre
- Le secteur Pays Verts (Limousin)
-

Chaque secteur gèrera les oppositions et les classements sur les différentes phases et qualifiera 10 participants pour la journée finale (soit 40 équipes au total réparties dans chacune des 10 poules)

La journée finale Groupama est prévue le dimanche 14 mai 2017 à Souillac (46)

REGLEMENT

Le règlement Officiel de la compétition est celui diffusé par la FFR, intitulé « Règlement Challenge Fédéral M14 2016 2017 ».

Il est disponible sur le site de la FFR ou sur le site de notre partenaire Groupama

L'organisation CMP nécessite cependant quelques points d'éclaircissement.

Calendriers

Les calendriers ont été réalisés par la commission EDR CMP dédiée au Challenge fédéral M14.

Ils ont été diffusés à l'ensemble des clubs par mail et sont disponibles sur le site de notre partenaire dans la rubrique calendriers

Il y a un calendrier pour le Challenge Fédéral et un calendrier par secteur pour le Challenge Territorial Trophée Groupama Rugby.

Matches secs

Sur certains plateaux du Challenge Fédéral, il y a des matchs secs entre 2 équipes.

Pour ces matchs secs :

- Le temps de jeu est de 4 x 15 minutes
- Le score est acquis au bout du temps de jeu d'un match M14, à savoir 2 x 15 minutes
- L'arbitrage est fait à tour de rôle par les équipes en présence, à raison d'un ¼ temps chacune, avec un éducateur et 2 joueurs-arbitres comme prévu par le rugby digest.

Envoi des résultats

Les résultats seront gérés par secteur et seront à renvoyer par mail aux responsables des secteurs dans les plus brefs délais. Il est important de mettre les correspondants des clubs présents sur les plateaux en copie du mail. Il est demandé de joindre la fiche Suivi Respect et Esprit sportif avec les résultats. Ces documents sont disponibles sur le site de notre partenaire dans la rubrique Mes Documents.

Les responsables des différents secteurs sont les :

Challenge Fédéral Secteur CMP/AB:

Franck Bruel – commission.edr@cmp-rugby.com

Challenge Territorial Trophée Groupama Rugby Secteurs CMP/AB :

Secteur 09-31 : Bernard Soucasse – bernard.soucasse@cd31rugby.com

Secteur 12-48-81 : Jean-Yves Combarel – jy.combarel@orange.fr

Secteur 82-46 : Aymeric Chauve - aymericchauve@hotmail.com

Secteur AB : Olivier Larribère – olivier.larribere@gmail.com